

NOUVEAU!



# SÉLECTION PROTECTION ACCIDENTS

*“ Être couvert partout,  
tout le temps ! ”*



**1 mois gratuit  
pour toute  
souscription\***

*\*Valable uniquement la 1ère année*



# 5

## BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE

### FACILITÉ

Souscription possible jusqu'à 74 ans, sans aucune formalité médicale à effectuer, quel que soit l'état de santé.

### SIMPLICITÉ

Un seul contrat que vous soyez en famille, seul ou en couple, quel que soit le nombre d'enfants, et qui couvre aussi les petits-enfants gardés occasionnellement.

### SÉRÉNITÉ

Aucun délai de carence, la garantie s'applique dès le 1er jour de l'adhésion. Aucune limite d'âge, la garantie ne s'interrompt pas au-delà de 74 ans.

### ATTRACTIVITE

Des tarifs avantageux pour toute souscription avant 66 ans.

### SÉCURITÉ

Des prestations d'assistance personnalisées pour faciliter votre quotidien en cas d'accident. Une indemnisation financière proposée à partir de 5% d'invalidité (ex : perte d'un doigt), pouvant atteindre 1 000 000 €.



## VOTRE CONTACT

